

S.E.M.ALI ABDI FARAH,
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET
DE LA COOPERATION INTERNATIONALE CHARGE DES
RELATIONS AVEC LE PARLEMENT
A L'OCCASION DE LA SEANCE D'OUVERTURE
DE LA CONFERENCE DES PAYS DE LA
CORNE DE L'AFRIQUE ET DU GOLFE D'ADEN SUR LES MINES
ANTIPERSONNEL
DJIBOUTI, LE 16 NOVEMBRE 2000

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,

Mesdames et Messieurs les membres du Corps constitué,

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Distingués Délégués et invités,

C'est pour moi un grand plaisir et un insigne honneur de vous souhaiter la bienvenue à Djibouti, au nom du peuple djiboutien, de son gouvernement et de son Président S.E.M. Ismaël Omar Guelleh, qui par son engagement personnel pour la cause de la paix à tenu à ce que Djibouti « Terre d'Echanges et de Rencontres » accueille la Conférence des Pays de la Corne de l'Afrique et du Golfe d'Aden sur la question « lancinante du fléau des mines antipersonnel.

Mesdames et Messieurs

La présence de si nombreux experts des pays de l'IGAD, du Yémen et d'Oman, et la participation d'éminentes personnalités, d'organisations gouvernementales et non-gouvernementales ainsi que des Nations Unies témoignent des graves préoccupations que suscite cette question des mines antipersonnel pour nous tous.

C'est une reconnaissance des effets dévastateurs de ces mines, dans la recherche d'une paix durable, la stabilité politique et du développement social et économique dans notre partie du monde.

Votre présence, à cette réunion est également (entre autres), la reconnaissance de la nécessité de rechercher ensemble à développer une stratégie commune et intégrée en vue d'actions de déminage. de sensibilisation sur le danger des mines et la mise en place de programmes

d'assistance aux victimes des mines et aux survivants, C'est également le moyen d'échanger nos expériences au niveau de nos régions respectives mais aussi sur le plan international en vue du bannissement des mines dans le monde entier.

Je souhaite ici, remercier et marquer notre gratitude à l'égard de l'Institut pour la Recherche et la Formation et à son directeur exécutif M.Ahmed H.Esa notre partenaire ainsi qu'à nos donateurs qui ont si généreusement contribué à l'organisation de cette conférence.

En effet, le problème des mines antipersonnel est un grand défi pour nous tous, qui ne peut être relevé qu'en formant une coalition; le Yémen et le Sultanat d'Oman dans la partie nord du Golfe d'Aden. partagent avec le pays de la Corne de l'Afrique des liens tant culturels que commerciaux depuis des siècles et le Golfe constitue une route maritime importante en termes de transit et de transfert de biens avec la majorité des pays de la Corne

Mesdames et Messieurs,

Le problème des mines antipersonnel transcende les frontières et comme tel aucun d'entre nous, ne peut prétendre être immunisé contre ce fléau. Selon les Nations-Unies, soixante et onze pays de par le monde sont pollués, dont treize le sont gravement.

Je voudrais ici, vous citer les remarques judicieuses d'un représentant délégué du CICIR : la mine peut être décrite comme un combattant qui ne rate jamais sa cible, qui frappe aveuglément, qui ne porte pas ses armes ouvertement et qui continue à frapper longtemps après la fin des hostilités. La mine est le grand violeur du droit international humanitaire; elle exerce un terrorisme inimaginable »).

Notre région de la Corne de l'Afrique et du Golfe d'Aden qui a connu de nombreux conflits au cours des 4 dernières décennies, est considérée comme l'une des plus gravement touchées.

Dans des pays comme les nôtres, où les économies sont fragilisées, en proie à des difficultés de tout ordre; et la majorité sous la rigueur des programmes d'ajustement structurel du FMI; la présence de dizaines de milliers de personnes mutilées par des mines constitue un fardeau économique et social qui devient rapidement insupportable, non seulement pour les familles, mais aussi pour la communauté entière, Pour les victimes elles-mêmes, c'est un drame sans fin.

L'impact social et économique

Dans le domaine des soins et accès aux services de rééducation physique des blessés par mine dans les pays pauvres sortant juste d'un conflit ou en voie de reconstruction comme c'est le cas dans nombre d'entre nous, les efforts à consentir se révèlent insurmontables et peuvent même remettre en cause les maigres acquis de la communauté, en détournant des ressources vitales pour la prévention et la lutte contre des grandes maladies telles que la polio, la malaria etc... et entrave indirectement l'amélioration des conditions sanitaires, déjà très éprouvées et l'accès de la population aux services de soins de santé.

Lorsque l'on sait qu'une prothèse doit être remplacée tous les 3 ou 5 ans; et que pour un enfant de 10 ans, il faudra 25 prothèses durant sa vie dans ces pays dont le revenu annuel par habitant et par an ne dépasse guère 100 à 200 dollars, on comprend aisément que les pouvoirs publics ne puissent pas à eux seuls assurer la charge.

C'est dans des situations semblables, que des programmes réalistes faisant appel aux développements des capacités locales et tenant compte de nos spécificités sociales et économiques pourraient être mises en œuvre en matière de soins de premiers secours et de rééducation physique. Et, je pense notamment en disant cela aux programmes du CICR et du Croissant-Rouge déjà très engagés et expérimentés dans ce domaine, et où leur coopération avec les gouvernements s'avère indispensable.

En matière d'assistance psychologique en faveur des victimes, c'est un domaine qui, dans la plupart des pays de la région, n'est pas disponible pour diverses raisons, et qui tiennent toutes du manque de ressources. Néanmoins, nous pensons que pour les populations nomades et les réfugiés qui constituent un grand pourcentage de nos populations, des programmes spécifiques devraient être mis en place, pour leur venir en aide et ceci au sein de leur communauté.

Les blessés par mines exigent des opérations complexes et souvent hors de portée des moyens des pays concernés, et lorsqu'ils existent, ils exercent d'importantes contraintes sur les ressources médicales et sur le système de soins, déjà très fragile. Les apports actuels en formation et en matériel didactique de la communauté internationale ne suffisent pas à soutenir les sacrifices et les efforts consentis par les pays concernés. Il faudrait que la communauté internationale appuie et soutienne ces efforts dès la prise en charge des patients dans la formation aux premiers secours, au développement de centres médicaux décentralisés. L'environnement médico-chirurgical permettant de faire face à la gravité des blessures et au nombre des admissions.

Education et sensibilisation

Quant aux programmes d'éducation et de sensibilisation sur la prévention des accidents dus aux mines. L'expérience nous démontre que ce sont les populations de l'intérieur et des régions frontalières qui sont les plus exposées et vivent dans les zones minées, ainsi que les nomades dans nos sociétés à dominante agro-pastorale. Et c'est vers ces populations que l'on devra à l'avenir étendre les programmes en priorité.

Adhésion de Djibouti à la Convention d'Ottawa

Djibouti a clairement démontré sa volonté de lutter contre ce fléau en adhérant dès 1998 à la Convention d'Ottawa et dans le cadre de la coopération avec la France une section de démineurs a été formée et cette dernière a été maintenue et étendue par des stages de recyclage à niveau E; en 1999 et en 2000. Ces démineurs ont mené à bien en 1998 et 2000, des actions de déminage dans les régions Nord du pays. Ils ont sécurisé une bonne partie des voies de communication du Nord du pays et en assure une surveillance constante.

Dans le cadre de la coopération avec les Etats-Unis, un centre de formation au déminage a été créé. Ce centre vise à instruire le personnel sur toutes les techniques complémentaires liées au

déminage pour, à terme maîtriser toutes les phases de ce type d'opération. Cela impliquera la construction d'infrastructures d'instruction et de soutien ainsi que la mise en place de matériels de détection modernes et performants. Ce centre aura comme mission principale le maintien au plus haut niveau, les capacités techniques des éléments de déminage et surtout d'accroître la formation de certains spécialistes ciblés. L'objectif est de disposer vers 2003 d'une structure d'environ une quarantaine d'hommes qualifiés.

Mesdames et Messieurs,

Je me permettrais avant de conclure mon intervention de vous rappeler que nos chefs d'Etats au sommet d'Alger avaient pris l'engagement de faire de l'année 2000, l'année de la paix et de la sécurité. Par le dialogue, l'élargissement du consensus et une ouverture politique dont l'objectif prioritaire est la réconciliation de la nation djiboutienne, avec elle-même, Mon Gouvernement vient de finaliser des accords qui scelleront définitivement la paix sur l'ensemble du territoire.

En outre, la République de Djibouti, dans ses efforts pour contribuer au renforcement de la paix dans le monde, a organisé la Conférence Nationale de la paix en Somalie qui, comme vous le savez, fort heureusement produit les résultats escomptés avec la Formation d'une Assemblée Nationale de Transition d'un Gouvernement de Transition et l'élection d'un Président.

Dans la poursuite de notre dessein commun qui est l'arrêt de la prolifération des armes légères et l'interdiction définitive de l'usage des mines anti-personnel et leur élimination totale, la nécessité s'avère impérieuse de renforcer notre coopération. A cet égard, nous pensons extrêmement utile la création d'un centre Régional de Recherche et de Formation au sein duquel l'on puisse élaborer des politiques communes dans le but d'entreprendre des actions collectives afin de réaliser les objectifs ci-dessus mentionnés. La République de Djibouti se déclare tout à fait prête et disposée à initier un plan d'action pour la création d'un tel centre.

Je vous souhaite beaucoup de succès dans vos délibérations, et je déclare la Conférence ouverte

Merci de votre attention.